



COMPTE RENDU RP LOGISTIQUE DU
10 MARS 2023

QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

1 - Combien de salariés étaient en grève en janvier et février 2023 et combien ont débrayé ?
Détail par CSP.

Réponse direction : janvier : 42 salariés, février : 4 salariés

2 - Combien de salariés ont perçu la rétroactivité des heures de nuit exceptionnelles concernant la période du 1er mars au 1er septembre 2022 ?

Réponse direction : 25 salariés

3 - Nous vous demandons les organisations de travail des différents services sur le site de la S11 à la S14.

Réponse direction : Organisations de travail habituelles sur tous les secteurs de la semaine 11 à 14.

Pour les lots :

LOTS	S11	S12	S13	S14
Sfère 1	2X8	Journée	Travaux	2X8
Sfère 2	2X8	Journée	2X8	Journée
Boite auto			Journée	

4 - Les salariés demandent combien de CDI vont être réalisés sur le mois de mars ?

Réponse direction : aucun et pas de CDI prévus à date

5 - Est-il prévu l'entrée de contrats CDD ou intérimaires sur le mois en cours ?

Réponse direction : 5 besoins GDF caristes, 3 HP et 1 CDL

6 - La CGT vous demande l'effectif actuel du site par type de contrats : CDI, CDD, intérimaires, saisonniers et stagiaires.

Effectif fin janvier 2023 :

Contrat à Durée Indéterminée	227
Contrat à Durée Déterminée	8
Intérimaires	14
GEV	1

7 - La CGT vous demande l'effectif CDI actuel du site sur le 1^{er}, le 2^{ème} et le 3^{ème} collègue.

Effectif fin janvier 2023 :

EMP/OUV	179
T.A.M.	40
CADRE	7
TOTAL	226

8 - Les salariés demandent que la planification des équipes (matin et soir) tienne compte des réels besoins en effectif (prévoir absentéisme, mutations...).

9 - Le maintien des équipes au HP est-il encore justifié quand celles-ci sont planifiées et composées de moins de 12 personnes ?

Réponse direction : Nous ne comprenons pas cette remarque. L'organisation est définie en fonction des volumes et de l'effectif disponible à date, nous ne pouvons anticiper l'absentéisme du jour. Par ailleurs en cas d'absence imprévue sur la semaine complète, nous évitons d'annuler des journées de récupération.

Oui, le nombre de personnes est défini en fonction du volume prévisionnel. Ce point fait partie de la réflexion QVCT.

9 - Pourquoi avoir sous-traité des chauffeurs extérieurs (Blanchard/Coutant et Mousset) ? Sous quelles conditions ? Quels sont les coûts ?

Réponse direction : Il a été mis en place un contrat de mise à disposition de 2 chauffeurs avec véhicule, pour palier à l'absence, prévue sur plusieurs mois, de 2 chauffeurs FM.

10 - Les salariés se demandent pourquoi, le 14 février un camion du transporteur Antoine était commandé avec une vingtaine de palettes à charger et qu'il y avait une palette pour TSM qui était composée de seulement 3 colis et qui n'a été chargée.

Un autre camion est venu pour cette palette !!

Réponse direction : L'exploitation a en effet commandé un camion ANTOINE pour 15 pal, ainsi qu'un camion ITAL pour l'échantillon de 3 colis. ITAL a ensuite sous-traité ANTOINE pour ramasser l'échantillon, mais cela est une organisation hors de notre contrôle.

11 - En 2022, nous avons expédié le même tonnage qu'en 2021. Et ce, avec un effectif diminué de 49 salariés. Cela représente 60000 heures en moins et environ 831000 euros d'économies pour la logistique. (Au coefficient moyen 180).

Où va cette somme ?

Réponse direction : Les volumes expédiés chez nos clients sont sensiblement équivalents entre 2021 et 2022. A noter, une activité complémentaire de préparation pour envoi Wissous et cross-docks et le retour de la saisonnalité avec le TLM qui fait varier les effectifs entre deux périodes.

Le nombre d'heures MOD en diminution de 25 000 H est lié à la finalisation de l'étiquetage en usine sur 2021, au retour du TLM et de la MDDU, ainsi qu'à la rationalisation du nombre de références VA/VL pour la GMS.

Pour rappel, l'ensemble de ces éléments nous ont permis de retenir de nouveaux engins de prépa commandes pour améliorer les conditions de travail. L'amélioration économique permet également de contribuer aux résultats du Groupe.

Commentaire CGT : Les bénéfices réalisés par la logistique devraient permettre d'améliorer considérablement les conditions de travail et de sécurité des salariés.

Les engins de manutentions ont été commandés et validés lors du budget 2022 pour 2023.

La direction ne priorise pas toujours la sécurité et parfois pour des sommes peu élevées, laisse perdurer des situations dangereuses pour les salariés dans l'entreprise.

Cette somme pourrait également permettre à des salariés d'évoluer en compétences et en rémunération !

12 - Lors de l'affichage de la débauche de la journée au HP, y a-t-il une concertation entre managers et chargés de progrès afin de déterminer celle-ci ?

Réponse direction : Oui

Commentaire CGT : Cela n'est pas toujours le cas. La décision est prise par le manager ou le chargé de progrès du service HP, sans prise de renseignements des services périphériques.

13 - Les organisations de travail actuelles au HP vont-elles perdurer dans les mois à venir ?

Réponse direction : Oui

MALADIES PROFESSIONNELLES / ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES

1 - Quel est le taux d'absentéisme du mois dernier et en janvier ? Détail par service.

Réponse direction : janvier 10.52%

Les éléments de février ne sont pas consolidés. Nous étudions la possibilité d'une vision par secteur.

2 - Combien d'AT y a-t-il eu le mois dernier et en janvier ? (Avec arrêt et sans arrêt)

Réponse direction : 1

3 - Avez-vous eu des signalements de harcèlement moral ou sexuel, des propos ou des comportements à connotations sexuelles sur le site ? Si oui, quelles suites ont été données ?

Réponse direction : Non

4 - Combien de salariés du site sont en suspension de contrat pour une invalidité 2^{ème} catégorie ?

Réponse direction : 7 salariés sont en suspension de contrat pour une invalidité cat 2.

5 - Combien de salariés du site sont en invalidité 1^{re} catégorie ?

Réponse direction : 5 salariés sont en invalidité cat 1.

SECURITE

1 - Lorsque des salariés sont amenés à travailler dans d'autres services, ils n'ont pas toujours l'habilitation à l'engin qu'ils utilisent. Nous vous demandons d'y remédier afin de garantir la sécurité des salariés.

Réponse direction : Merci de nous remonter la situation précise observée afin que nous reprenions le sujet avec le manager du secteur en question. Nous rappelons qu'en cas de constat d'une telle situation, tout à chacun a le devoir de le signaler à l'encadrement. Nous invitons la ou les personnes concernées à se rapprocher de son manager afin de corriger ce point

Commentaire CGT : Le responsable du service doit avoir connaissance des aptitudes et contre-indications de ses propres salariés. Il en va de même pour les autorisations et habilitations de conduite.

2 - Suite à la visite de la Carsat, quels sont les retours du groupe de travail concernant les vibrations des engins et des ponts de réception et chargement ?

Réponse direction : La CARSAT nous a fait des préconisations d'ordres techniques, organisationnelles et humaines.

Les valeurs d'expositions de la réception sont conformes à la réglementation mais nous allons travailler à diminuer encore nos valeurs d'exposition.

Commentaire CGT : Les expositions des salariés aux vibrations et aux bruits sont des sujets qui doivent être traités en priorité par la direction car elles restent encore trop importantes.

3 - Quand est-il de votre réflexion sur l'aménagement du local de réparation des engins ?

Réponse direction : Le local de réparation des engins n'est pas prévu pour être réaménagé.

Commentaire CGT : Le local de réparation des engins doit être impérativement aménagé de manière à sécuriser l'ensemble des salariés qui utilisent ce local.

EXPEDITION

1 - Qu'en est-il des essais de bobines de films 12 microns sur les banderoleuses ?

Réponse direction : Intervention du fournisseur à définir au mois de mars pour comprendre les problématiques Log/Expé.

Commentaire CGT : La direction ne doit pas prioriser les réductions de coûts au détriment des bonnes conditions de travail des salariés.

2 - L'engin porte batterie n'est pas toujours opérationnel (charge et aimant). Il est donc nécessaire de mettre en place une procédure de charge et de faire contrôler régulièrement le bon fonctionnement de l'engin par les prestataires de services.

Réponse direction : Les contrôles faits de façon hebdomadaire sur le suivi des contrôles quotidiens n'ont pas fait remonter de NC à ce sujet. En cas d'anomalie, cela doit être reporté sur la fiche de contrôle. Les alertes précédemment évoquées ont toutes été traitées avec le prestataire gérant l'entretien du translocker.

Commentaire CGT : La vérification du matériel porte-batterie doit être vérifié par le prestataire de service chaque début de semaine.

3 - Les salariés demandent que lors des pauses, les banderoleuses ne soient plus alimentées en palettes complètes.

Réponse direction : La préparation par type de volumes n'est pas déterminée en fonction des horaires de pause mais bien en fonction des horaires prévus de chargement. Selon l'avancée de la prépa, il se peut que des palettes complètes arrivent sur les banderoleuses. Dans ce cas, il est nécessaire d'alerter le manager, chargé de progrès du secteur pour ajuster le dimensionnement de l'équipe si besoin.

Commentaire CGT : Malheureusement, ce cas de figure est récurrent et les palettes complètes doivent être envoyées en dehors des temps de pause. Cela n'entraînera aucun retard des transporteurs et permettra moins d'encombrements sur les banderoleuses.

4 - Les salariés demandent que le n° de groupage et le n° de palette soient indiqués à l'écran de contrôle pour déterminer plus facilement les palettes en erreur.

Réponse direction : Suite précisions en séance, nous reprendrons ce sujet avec Versa.

5 - Quand va être possible le contrôle des palettes U à l'écran ?

Réponse direction : Ce point est prévu être abordé lors de l'audit versa qui a lieu en semaine 10. La correction est faite depuis ce vendredi 10 mars sur la banderoleuse 2 et devrait suivre sur les 2 autres banderoleuses courant semaine 11.

6 - Dans la procédure de réception et déchargement des palettes bois, peut-on accepter des camions avec des doubles – remorques, avec un pont de transition ?

En effet, le pont de transition de ce type de semi n'est pas suffisamment sécurisé !

Réponse direction : Le sujet a été déjà abordé. Lors du prochain déchargement avec ce type de remorque, merci d'alerter l'encadrement afin de procéder à l'évaluation des risques.

Commentaire CGT : De nombreuses alertes ont été remontées à maintes reprises aux responsables sécurité et à la direction. Une telle réponse de la direction laisse perdurer une situation de danger grave pour les salariés. Ce qui n'est pas acceptable ! L'employeur doit garantir la sécurité de ses salariés !

7 - Les salariés demandent que le transporteur Stef 85 fasse le nécessaire lors du retour de palettes bois en provenance de la plate-forme Scaso près de bordeaux.

En effet, la qualité de ces palettes n'est pas acceptable car le nombre de palettes cassées s'élève très souvent au-delà de 60 alors qu'au départ de Pouzauges les palettes sont triées !

Réponse direction : Le sujet est en cours depuis début d'année avec STEF, et le prestataire de la SCASO pour avoir des retours de palettes conformes.

Commentaire CGT : Le sujet n'a pas été traité en début d'année mais depuis 15 jours seulement !!!

Le retour de ces palettes n'est pas acceptable de la part d'un prestataire de service.

8 - Suite à la fiche d'anomalie réalisée en ce qui concerne une paroi aimantée, avez-vous des retours du transporteur ?

Réponse direction : Le 10/02/23 nous avons demandé au transporteur de ne plus présenter cette remorque. La remorque n'a toujours pas été représentée.

9 - Le bureau des exports appelle régulièrement pour savoir si le chargement du camion de Stef 85 prévu à 10h15 est terminé !

Cela n'est pas une procédure normale et entraîne une certaine pression sur les salariés du quai expédition.

Nous vous demandons de faire le nécessaire.

Réponse direction : Ce sujet est actuellement en cours de traitement avec les 2 managers des secteurs concernés. Le mode de fonctionnement défini sera communiqué aux personnes concernées.

POSTES ET LOTS

1 - Les salariés demandent quand sera revue l'ergonomie des postes, avec intervention de la maintenance ?

Réponse direction : Un point complet sera fait aux équipes avec la ou les dates d'intervention prévues.

Commentaire CGT : Les élus CGT alertent la direction sur les mauvaises conditions de travail de ce service depuis plus d'un an ! Aujourd'hui, alors que des accidents se sont produits, la situation n'évolue pas. Aucune mesure concrète n'a été mise en place pour garantir la sécurité des salariés.

RECEPTION / SERVICE RETOUR / 3 en 1

1 - Où en êtes-vous de votre réflexion sur l'aménagement du 3 en 1 concernant la circulation, le stockage des palettes, les allées de circulation et l'encombrement ?

Réponse direction : Point qui sera présenté lors de la visite trimestrielle du 14.03.

2 - Quand prévoyez-vous d'installer les protections le long du poste de travail au service retour ?

Réponse direction : Ce point sera travaillé avec le manager et les personnes du service retours dans le cadre de la réflexion autour de l'aménagement de la zone.

De plus, ce point n'avait pas été relevé lors de la mise à jour du Document Unique.

Commentaire CGT : Les élus CGT ont demandé la mise en place des protections depuis plusieurs mois pour protéger les salariés au poste de travail, du risque de chute de palettes. Ce point aurait dû être relevé lors de la mise à jour du document unique !!!

3 - Quand seront mises en place les protections intérieures sur les côtés des quais réception ?

Réponse direction : A ce jour, il n'a pas été évoqué la mise en place de ce type de protection.

Commentaire CGT : Les élus CGT ont alerté depuis plusieurs mois et à plusieurs reprises, sur les risques d'accidents importants liés à l'absence de protection au niveau des quais réception !!! La direction doit garantir la sécurité des salariés !!!

4 - Quand sera livré l'engin de gerbage ?

Réponse direction : La livraison ne pourra se faire qu'après la sortie d'usine de l'engin prévu mi-juillet (délai annoncé par le constructeur). Nous espérons que l'engin sera livré début septembre.

FLEURY SHOP

1 - Quand est-il de l'essai de la camionnette avec hayon ?

Réponse direction : La réflexion autour de l'aménagement du quai FS et de la camionnette est pilotée par le BE et suit le planning défini.

MAGASIN APPRO

1 - Où en est l'étude de l'aménagement du quai qui devait être revu ?

Réponse direction : Le sujet de la casquette de quai est en cours avec CMB.

2 - Qu'en est-il de la rédaction du cahier des charges pour le transpalette manuel avec mise à hauteur, pour la préparation des fournitures à l'étage ?

Réponse direction : Nous sommes en cours d'étude pour un transpalette manuel avec mise à hauteur manuelle car pas de possibilité de recharge d'un appareil électrique à l'étage du mag appro (vs risque incendie).

CHAUFFEURS

1 - Les chauffeurs demandent que l'éclairage des sites le soir ne soit pas coupé avant 22h et ceci, pour ne pas les mettre en difficultés lors de leurs manœuvres.

Réponse direction : Ce sujet a été repris avec MTJ, MLN, CHCH. L'ensemble des fiches anomalie à ce sujet ont donné lieu à des modifications d'éclairage.

2 - Les chauffeurs demandent que lors de travaux sur les sites et notamment pour Moulleron actuellement, de mettre les moyens nécessaires afin de sécuriser leurs manœuvres et ainsi améliorer leurs conditions de travail.

Réponse direction : Nous resensibiliserons les sites concernés.